



- ◆ Qui sommes-nous ?
- ◆ Actualités
- ◆ Prévention
- ◆ Espace Presse
- ◆ Publications
- ◆ Offres d'emploi

Vos espaces services

 Adhérents

 Professionnels de santé

 Entreprises



Vous êtes
un particulier

- Complémentaire santé
- Harmonie Expatriés
- Prévoyance
 - Arrêt de travail
 - Protection hospitalière
 - Décès
 - Dépendance
 - Obsèques
- Retraite
- Avantages Adhérents
 - Espace services Adhérents
 - Réseau de santé
 - Essentiel Santé Magazine
 - Priorité Santé Mutualiste
 - Avantages Harmonie
 - France domicile

> Accueil > Actualités

[Retour aux autres actualités](#)

> Ateliers parentalité : "Massage des bébés"



Harmonie Mutualité a souhaité mettre en place autour de son agence du 17^e arrondissement des ateliers "massage des bébés" destinés aux parents d'enfants de 0 à 4 mois et des ateliers "questions-réponses autour de bébé" pour les parents d'enfants de 0 à 18 mois.

Elaborés par Aude Becquart, conseil en puériculture et en parentalité, ces deux prestations s'adresseront à tout public dès le mois de novembre 2009.

La mise en place de ce projet sur Paris s'inscrit dans un élargissement d'une démarche locale au plan national.

Les ateliers "massage des bébés"

Ils ont pour objectif :

- de développer la relation de bien-être entre les parents et leur(s) enfant(s)
- de favoriser les échanges entre les parents
- d'accroître leur confiance en eux
- de détendre bébé et de l'aider à prendre conscience de son schéma corporel.

Un atelier regroupe 5 à 6 bébés et leurs parents pendant 3 séances d'une heure, espacées entre elle d'une semaine.

Les ateliers "questions-réponses autour de bébé"

- Ils aborderont des thèmes variés et permettront ainsi aux parents d'aborder d'éventuelles difficultés dans la mise en place de la relation avec leur enfant.
- La séance dure 2 heures et peut réunir une dizaine de parents.

Devis immédiat par téléphone

Devis express



Vous êtes
une entreprise

Entreprises, nous contacter

Pour les ateliers "massage des bébés", Harmonie Mutualité prendra à sa charge 50 euros (une participation de 10 euros sera demandée par foyer) et la mutuelle financera intégralement les ateliers "questions-réponses autour de bébé".

Les parents intéressés doivent prendre contact avec leur agence Harmonie Mutualité du 17^e arrondissement de Paris.

* Ces ateliers n'ont pas de vocation thérapeutique et ne sauraient remplacer une consultation médicale.

Pour en savoir plus :

- Rendez-vous à notre agence Harmonie Mutualité, 87 rue de Lévis à Paris - Tél : 01 48 88 10 29
- Contactez Aude Becquart par Tél : 06 61 82 99 02, par [e-mail](#),
- Consultez le [Site internet](#)

● Lexique

● FAQ

● Contact

● Plan du site

● Mentions légales

PLUS PROCHES, PLUS HUMAINS, PLUS UTILES.

[Harmonie Anjou](#)

[Harmonie Atlantique](#)

[Harmonie Auvergne](#)

[Harmonie Berry](#)

[Harmonie Indre](#)

[Harmonie Limousin](#)

[Harmonie Méditerranée](#)

[Harmonie Touraine](#)

[Harmonie Vendée](#)

www.harmonie-mutualite.fr

<http://www.harmonie-mutualite.fr/pages/posts/ateliers-parentalite-massage-des-bebes171.php>